

1 Pont roman

Votre balade débute par le Pont roman du XI^e-XII^e siècle, classé monument historique. A l'origine construit sur pilotis, il est ensuite restauré en pierre. Il reste en service jusqu'en 1961.



2 Site archéologique

Vous empruntez le chemin de Saint-Hilaire, ancienne voie romaine reliant Poitiers à Nantes, et arrivez au site archéologique. Les fouilles ont dévoilé la présence d'habitants de la préhistoire et un site gallo-romain d'une superficie de 30 ha.



3 Chapelle Notre-Dame-de-Pitié

L'édifice est construit en 1867 selon un plan à nef unique fermée par une abside semi-circulaire.



4 Souterrain de la Cure

La Cure fut reconstruite de 1890 à 1896. Deux tombes ont été découvertes dans le souterrain de la cure par l'abbé Mulon en 1937-1938. L'une porte la croix des templiers, l'autre la croix de Malte.



5 Logis de la Vergnée

Bâtisse dont on retrouve les traces au XVI^e siècle. Il appartenait à François, sire des Francs, seigneur de la Vergnaye. Le Duc d'Anjou, fils préféré de Catherine de Médicis et futur roi de France sous le nom d'Henri III, s'y arrêta en 1569, après la bataille de Moncontour.



6 Ancienne forge

Le bâti de la forge est complété de la hotte qui évacue la fumée et d'un soufflet de forge pour activer le feu. Le forgeron se sert de pinces pour saisir le fer rougi dans le foyer et d'une enclume.



7 Cave voûtée

De la rue de l'Aumônerie, vous empruntez un petit passage et atterrissez derrière l'église. Là, vous découvrez la cave avec le départ de souterrains situés dans le périmètre du prieuré, datant du Xe-XI^e siècle.



8 Eglise Saint-Hilaire

Ce très bel édifice à l'architecture romane datant du XII^e siècle a remplacé un plus ancien, daté du Xe siècle. L'église est classée aux Monuments historiques en 1909.



9 Chemin de l'Archère

Après avoir emprunté la rue des Halles, vous continuez votre balade par la rue de l'Archère, qui se prolonge par un chemin. Ce dernier menait jusqu'au village du Puits à Gué.



10 Pont de l'Archère

Le chemin, peut-être autrefois une voie romaine, franchissait le ruisseau « Le Bédou » sur un pont à une seule arche très ancien que vous pouvez admirer.

11 Croix



Les croix et calvaires témoignent de la ferveur des générations passées, puisqu'autrefois on se signait à chaque croisée.

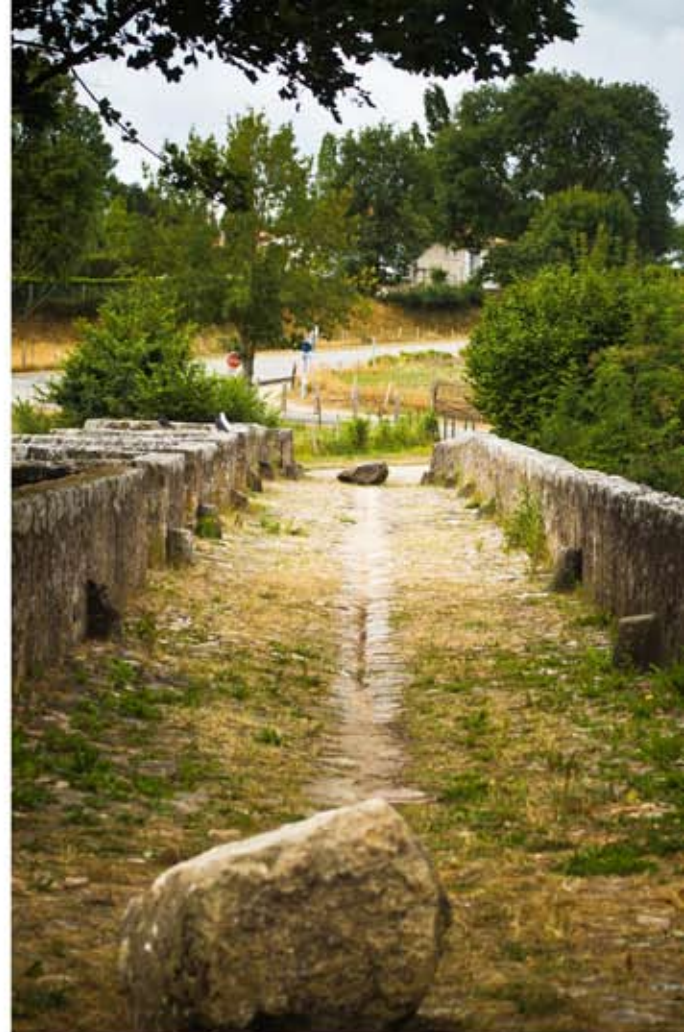
12 Croix Hosannièrre

Date du XII^e siècle. Sa base est en forme d'autel où était célébrée une cérémonie à la Fête des Rameaux.



13 Moulin

Le moulin à blé du Pont est une des rares constructions à avoir conservé sa roue. Transformé en minoterie en 1927, il a fonctionné jusqu'en 1966. La chaussée avait été reconstruite par Philippe de Commines, seigneur de Gourgé de 1479 à 1515.



GOURGÉ

Pas à pas

Découvrez son patrimoine et son histoire !

[Balade de 4 km]

Vous souhaitez en savoir davantage sur l'histoire de la commune ? Rendez-vous sur www.gourge.fr

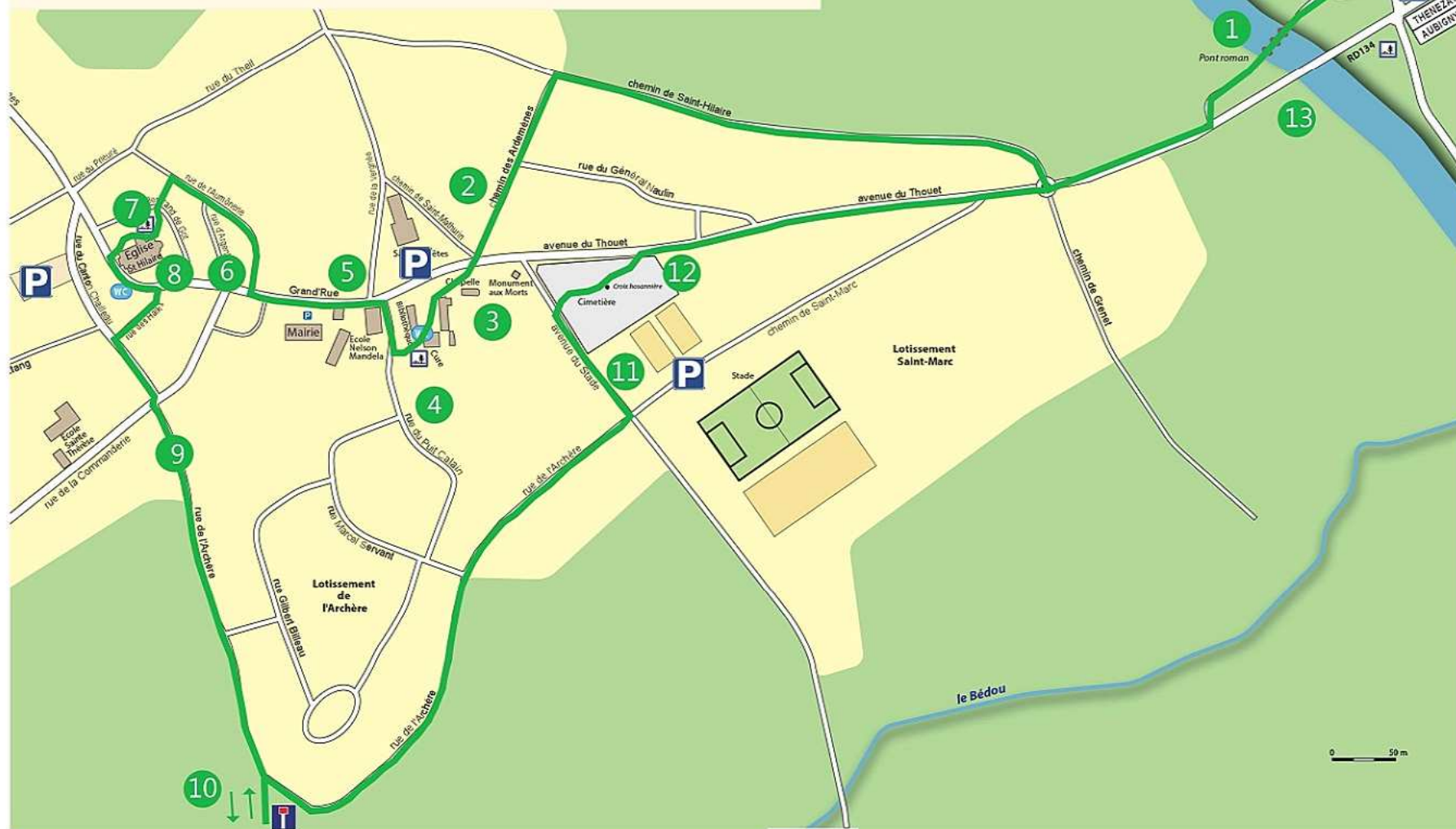


Bienvenue à Gourgé !

Gourgé est l'un des bourgs les plus remarquables par sa situation pittoresque, d'un côté que vous arriviez. Partez à la découverte de notre village. Nous espérons que vous prendrez beaucoup de plaisir à découvrir nos rues et notre patrimoine.

Avant que vous ne débutiez votre balade, voici quelques lignes du poème écrit par M. Roger Brossard, personnage populaire, aimé des Gourgéens : « Chers amis et gens du voyage, faites le détour par Gourgé. N'attendez pas d'avoir de l'âge, pour regretter d'avoir manqué notre village. »

David Feuzeu, maire de Gourgé,
l'équipe municipale et l'atelier consultatif



- 1 Pont roman
- 2 Site archéologique
(via le chemin de
Saint-Hilaire,
ancienne voie romaine)
- 3 Chapelle Notre-
Dame-de-Pitié
- 4 Souterrain
de la Cure
- 5 Logis
de la Vergnée
- 6 Ancienne forge
- 7 Cave voûtée
- 8 Eglise Saint-Hilaire
- 9 Chemin
de l'Archère
- 10 Pont de l'Archère
- 11 Croix
- 12 Croix Hosannièr
- 13 Moulin

Document initié par l'atelier
consultatif de la commune de
Gourgé, réalisé par Valérie
Brochard, Laure Chauveau
et Pauline Martineau, avec la
participation de Ludovic Chaleroix.
Données historiques : Michel
Charron et « Le patrimoine de
Gâtine » de S. Téznière
Photographies : Marie-Clarisse
Monin.
Ne pas jeter sur la voie publique.